

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE LE PARC DES ROCHES BLEUES



Vision du projet ©ETD

UN PROJET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES QUI PARTICIPE
À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE SUR VOTRE TERRITOIRE

Commune
de Courchaton



Un lieu propice à l'implantation d'une centrale photovoltaïque

Exploitée de janvier 1988 à juin 2021, la carrière de Courchaton est considérée comme un terrain « dégradé » sur lequel l'implantation d'un projet photovoltaïque au sol est envisageable.

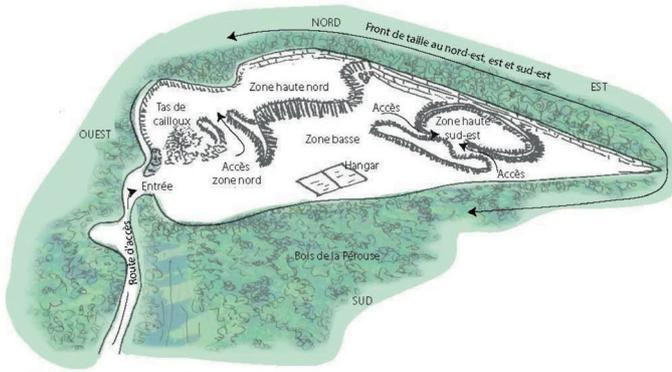
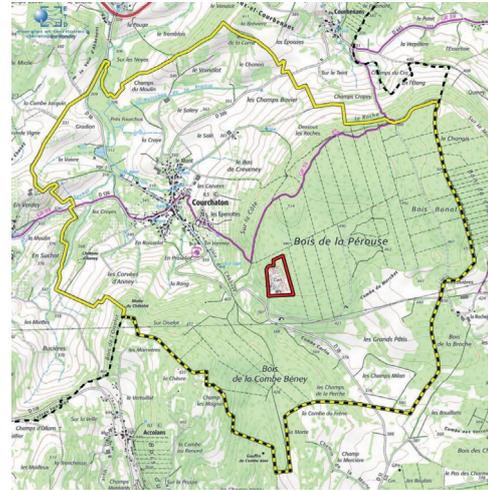


Schéma de présentation de l'organisation de la carrière de Courchaton - ©ETD

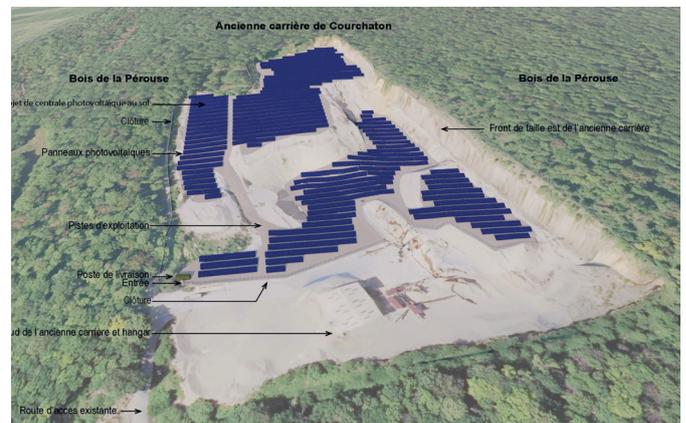


Localisation du projet - ©ETD

Le projet photovoltaïque du parc des Roches Bleues a fait l'objet d'études réglementaires (naturalistes, paysagères, patrimoniales). Ces dernières permettent d'explorer en profondeur le site. L'implantation ainsi que la conduite des travaux se feront dans le respect de la biodiversité, des patrimoines paysager et architectural et de la ressource en eau potable.

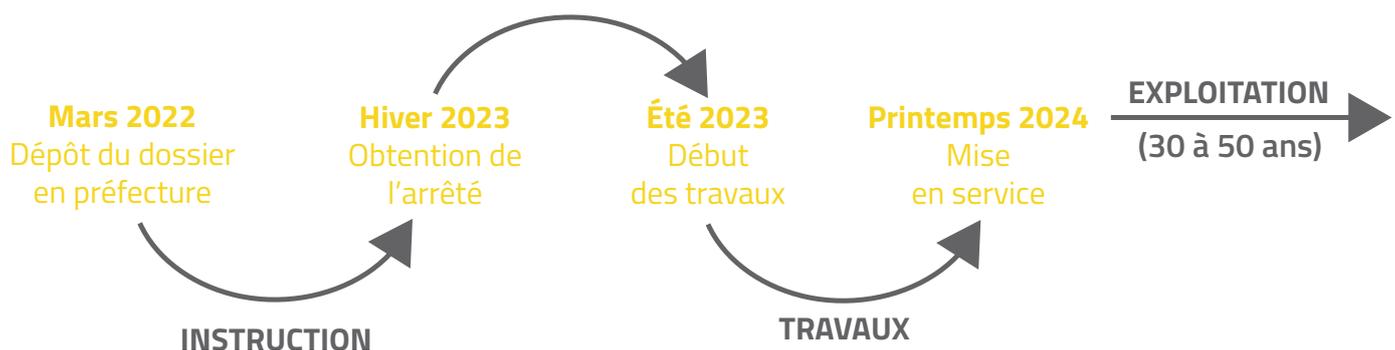
Un projet en faveur de la transition énergétique

- **429** tables de **22** modules, soit **9 438** panneaux sur **7** hectares soit une puissance totale de **3,8 MWc**
 - **4,13 GWh** de production annuelle estimée soit la consommation électrique annuelle de **1 817** foyers (hors chauffage)
 - **977 t /an** de CO₂ émis en moins
- + Minimisation de l'emprise au sol
 + Adaptation des fondations au type de sol



Vue d'ensemble du projet (simulation) - ©ETD

Quel calendrier ?



● Concilier développement d'une énergie renouvelable avec la biodiversité

Durant les travaux et la durée de vie du parc, des mesures en faveur de la biodiversité seront mises en place :

- Peu d'impacts négatifs sur la biodiversité du fait de l'activité industrielle récente et de l'attractivité écologique des boisements périphériques
- Mise en place d'un suivi écologique de chantier
- Gestion des produits polluants
- Optimisation de la date de démarrage des travaux
- Favoriser le déplacement de la faune
- Réduction de l'artificialisation des sols permet tout aussi la repousse spontanée de la végétation

La repousse spontanée de la végétation permet de favoriser la reproduction des oiseaux nicheurs et de créer des zones de chasse entre les modules pour les chauves-souris. Les insectes et les reptiles pourront également occuper les lieux.



Chauve-souris - ©ETD



Grand duc d'Europe - ©ETD



Loriot d'Europe - ©ETD



Lézard - ©ETD

● Concilier développement d'une énergie renouvelable avec le paysage

- Peu d'impacts sur le paysage du fait de l'isolement du site, de la topographie et des végétaux
- Réutilisation du chemin d'accès et du raccordement électrique existant



Vision du projet - Photomontage de l'entrée de la carrière - ©ETD

● Concilier développement d'une énergie renouvelable avec l'économie locale

- **Des recettes pour les collectivités** (commune, communauté de communes, conseil départemental grâce aux loyers et à la fiscalité) qui peuvent contribuer au développement du territoire dans les domaines de la transition énergétique
- **Des emplois locaux créés** lors de la construction (entreprises, hôtels, restauration, petits commerces) et lors de l'exploitation

LES ACTEURS

● La commune de Courchaton

Propriétaire du terrain de la carrière, la commune a souhaité développer une centrale photovoltaïque au sol afin d'entrer dans la transition énergétique tout en utilisant un terrain occupé précédemment par une activité industrielle.

● La SEML Côte-d'Or Énergies



À l'heure des choix qui conditionnent la transition énergétique, la Société d'Économie Mixte Locale (SEML) Côte-d'Or Énergies développe, construit, investit et exploite des centrales de production d'énergie décentralisée à partir de sources renouvelables : éolien, photovoltaïque au sol ou en toiture, méthanisation ou encore hydroélectricité.

www.cotedor-energies.fr

● Le SIED 70



Le SIED 70, Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de la Haute-Saône, est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour toutes les communes de Haute-Saône. Il opère également dans les domaines suivants : distribution publique de gaz, des réseaux de chaleur bois, bornes de recharges pour véhicules électriques, éclairage public, communications électroniques, énergies renouvelables, maîtrise de l'énergie et les groupements de commandes d'achat d'énergies.

www.sied70.fr

● La SICAE Est



La SICAE Est est une entreprise centenaire avec des valeurs de proximité, d'écoute et de conseil. Elle est le distributeur historique d'électricité de plus de 175 communes réparties sur 3 départements. Elle met tout en œuvre afin d'assurer dans les meilleures conditions les missions de service public qui lui sont confiées et donc la distribution d'énergie électrique à l'ensemble de la population dans toutes les circonstances. Elle comprend plusieurs filiales et détient des parts sociales dans plusieurs entités. Celles-ci se situent toutes dans le domaine des énergies.

www.sicae-est.com

Ces acteurs garantissent un projet de territoire cohérent dont les retombées bénéficieront aux habitants. Et si vous participiez au projet ?

● Jurascic Energies Renouvelables Citoyennes



Jurascic Energies Renouvelables Citoyennes est une coopérative régionale en Bourgogne Franche-Comté. Elle développe, construit, acquiert et exploite des installations d'énergies renouvelables financées par les citoyens. Jurascic est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) qui travaille avec les collectivités pour mobiliser les habitants dans la transition énergétique pour assurer un avenir viable et équitable pour l'humanité. retombées économiques, sociales et environnementales.

<https://jurascic.com>